

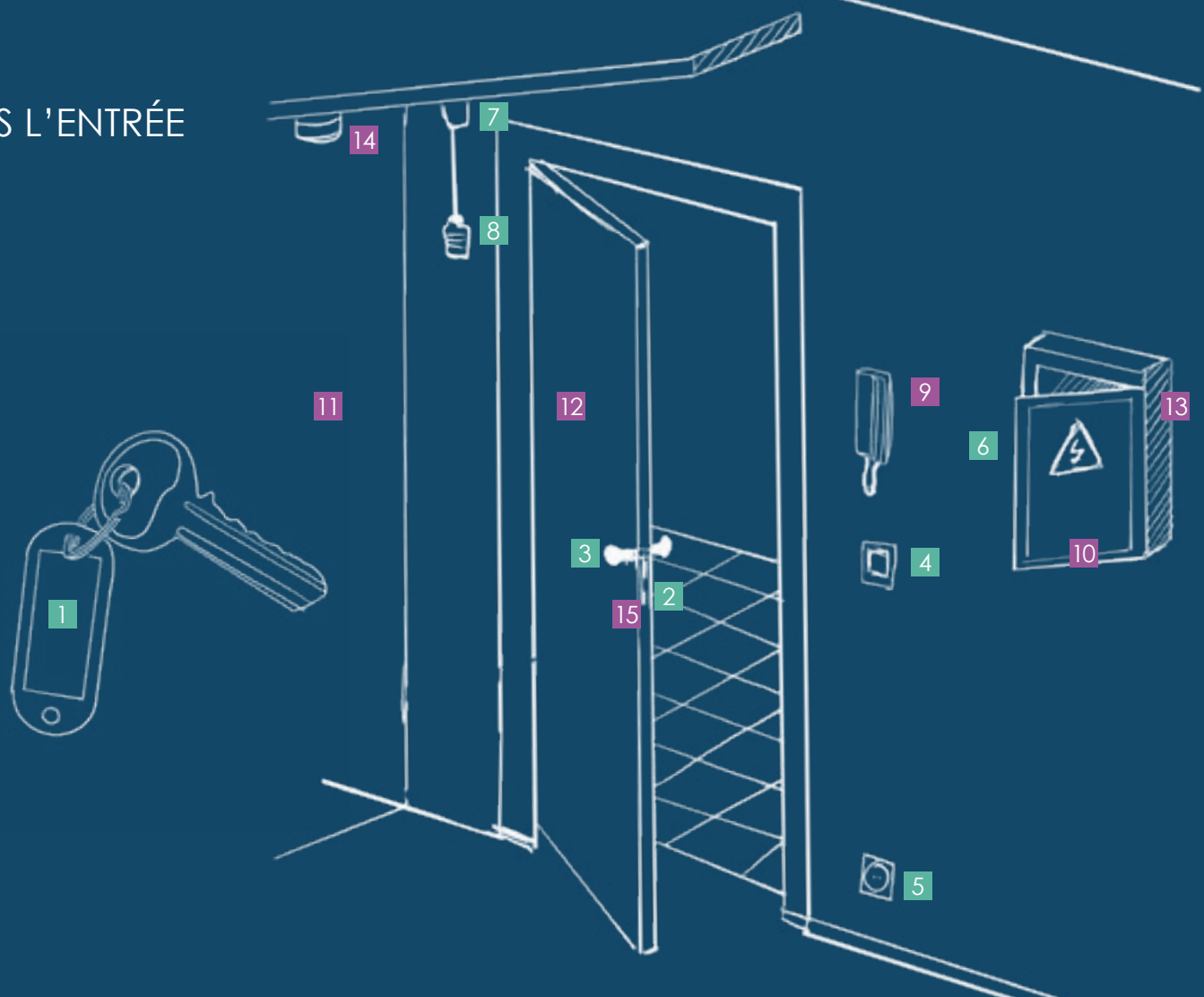


LOGEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELSE WONING

Qui paie quoi ?



> DANS L'ENTRÉE



À charge du locataire

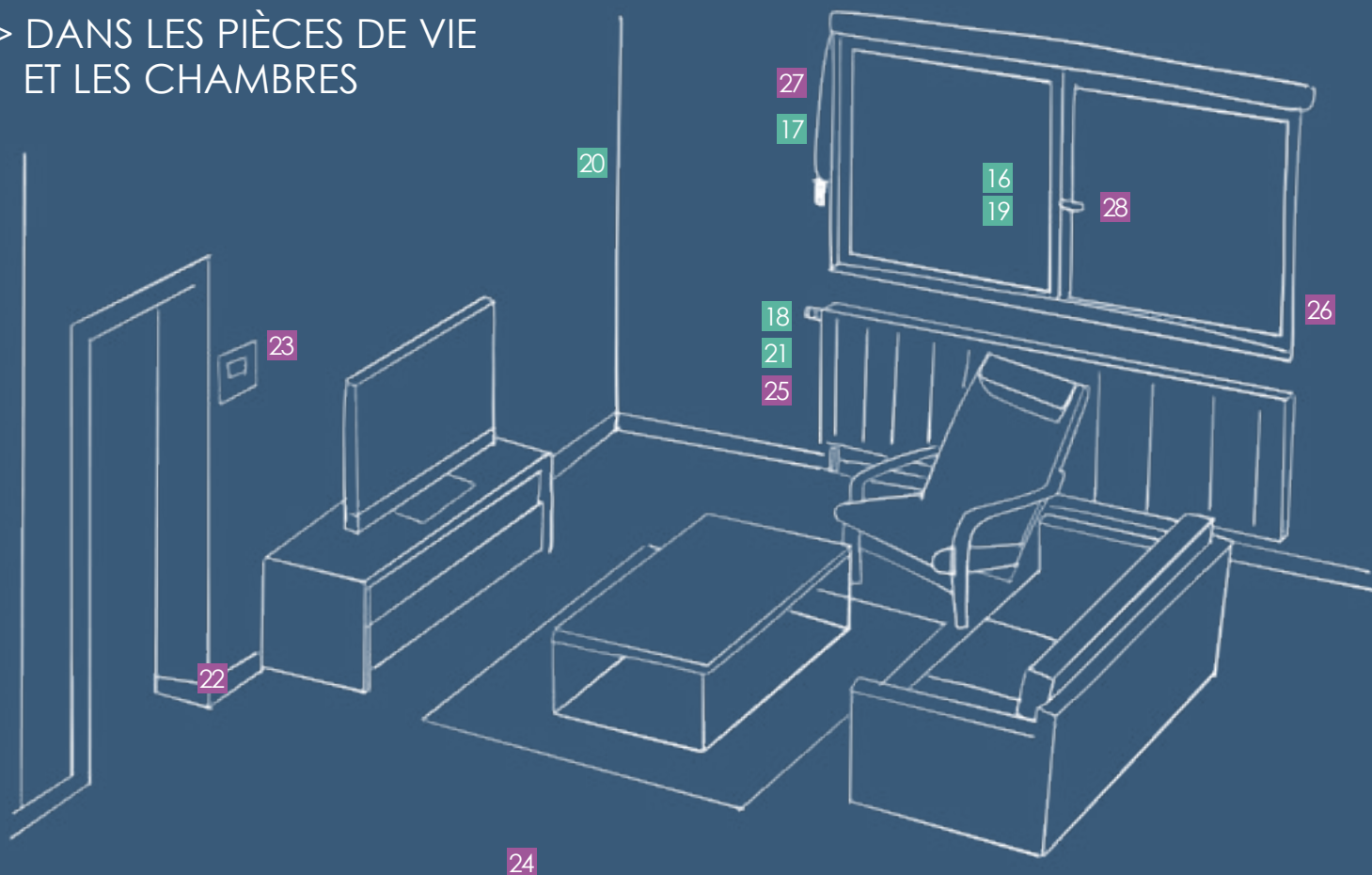
- 1 Clés et badge**
Remplacement en cas de perte ou détérioration (via le LBW).
- 2 Cylindre**
Remplacement (via le LBW).
- 3 Poignée**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 4 Interrupteurs**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 5 Prises de courant, prises TV et téléphone**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 6 Fusibles et disjoncteurs**
Remplacement.

- 7 Soquets**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 8 Ampoules**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).

À charge du propriétaire

- 9 Parlophonie**
Réparation et remplacement.
- 10 Porte du tableau électrique**
Remplacement.
- 11 Placards**
Remplacement des tablettes et des rails.
- 12 Portes intérieures**
Remplacement (sauf si dégradation).
- 13 Tableau électrique**
Remplacement.
- 14 Détecteur de fumée**
Remplacement.
- 15 Serrure**
Remplacement

> DANS LES PIÈCES DE VIE ET LES CHAMBRES



À charge du locataire

16 Fenêtres

Réparation des poignées et réfection des joints. Réglage et graissage (même chose dans les autres pièces).

17 Volets roulants

Remplacement des sangles.

18 Vannes radiateurs

Déblocage et remplacement des vannes (volants). Cela vaut aussi pour les autres pièces du logement.

19 Vitrage

Réfection des joints et remplacement des vitres détériorées (idem pour toutes les autres pièces).

En cas de bris de vitrage, demandez une intervention à votre assurance obligatoire « incendie-dégâts des eaux » (qui couvre aussi le bris de vitrage « tous risques »).

20 Plafonds et murs

Peinture et rebouchage des trous (même chose dans les autres pièces).

21 Radiateurs

Purge (même chose dans les autres pièces).

À charge du propriétaire

22 Plinthes

Remplacement.

23 Thermostat d'ambiance

Remplacement (sauf pile).

24 Revêtements de sol

Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).

25 Radiateurs

Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).

26 Châssis et encadrement de fenêtre

Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).

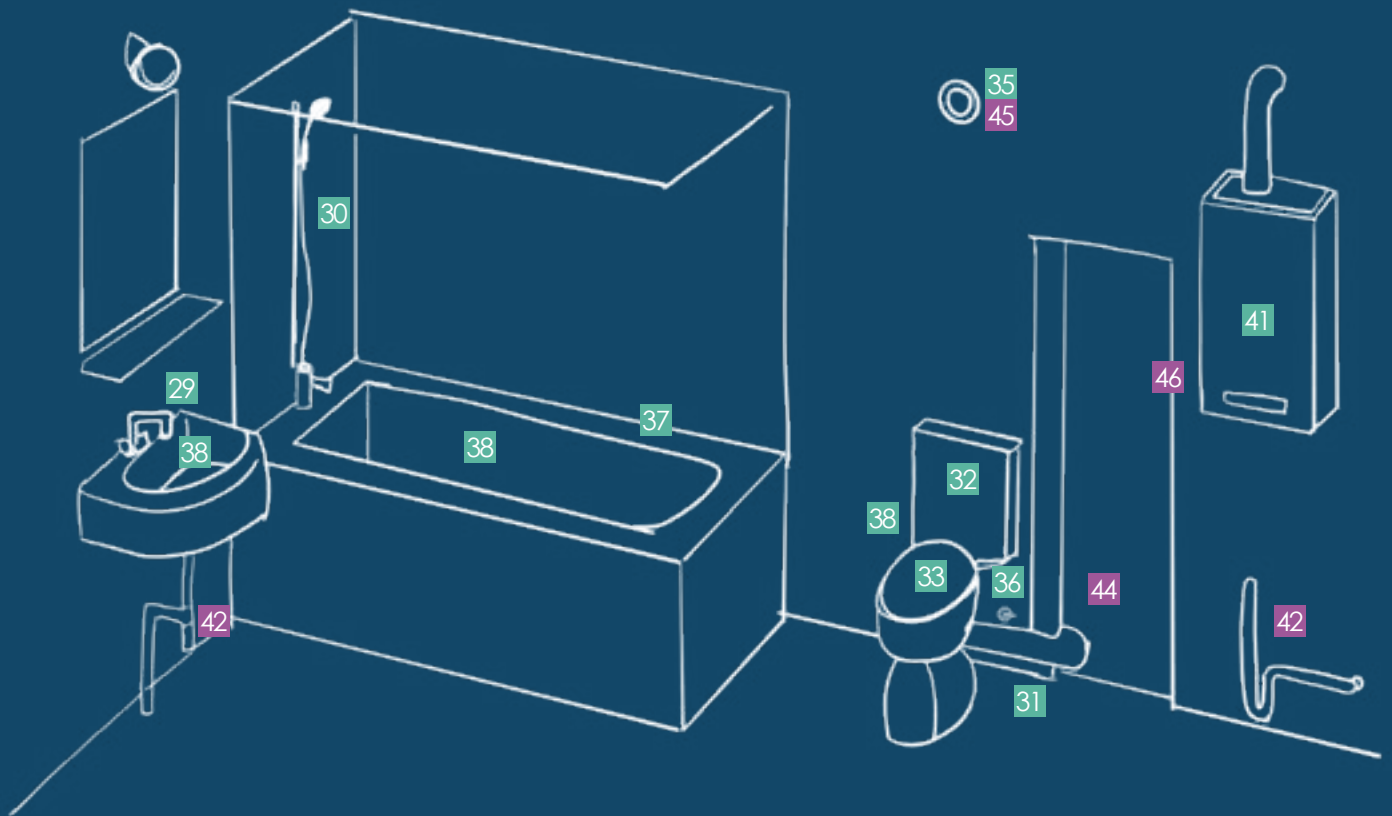
27 Volets roulants

Remplacement des éléments (sauf sangle).

28 Poignées de fenêtres

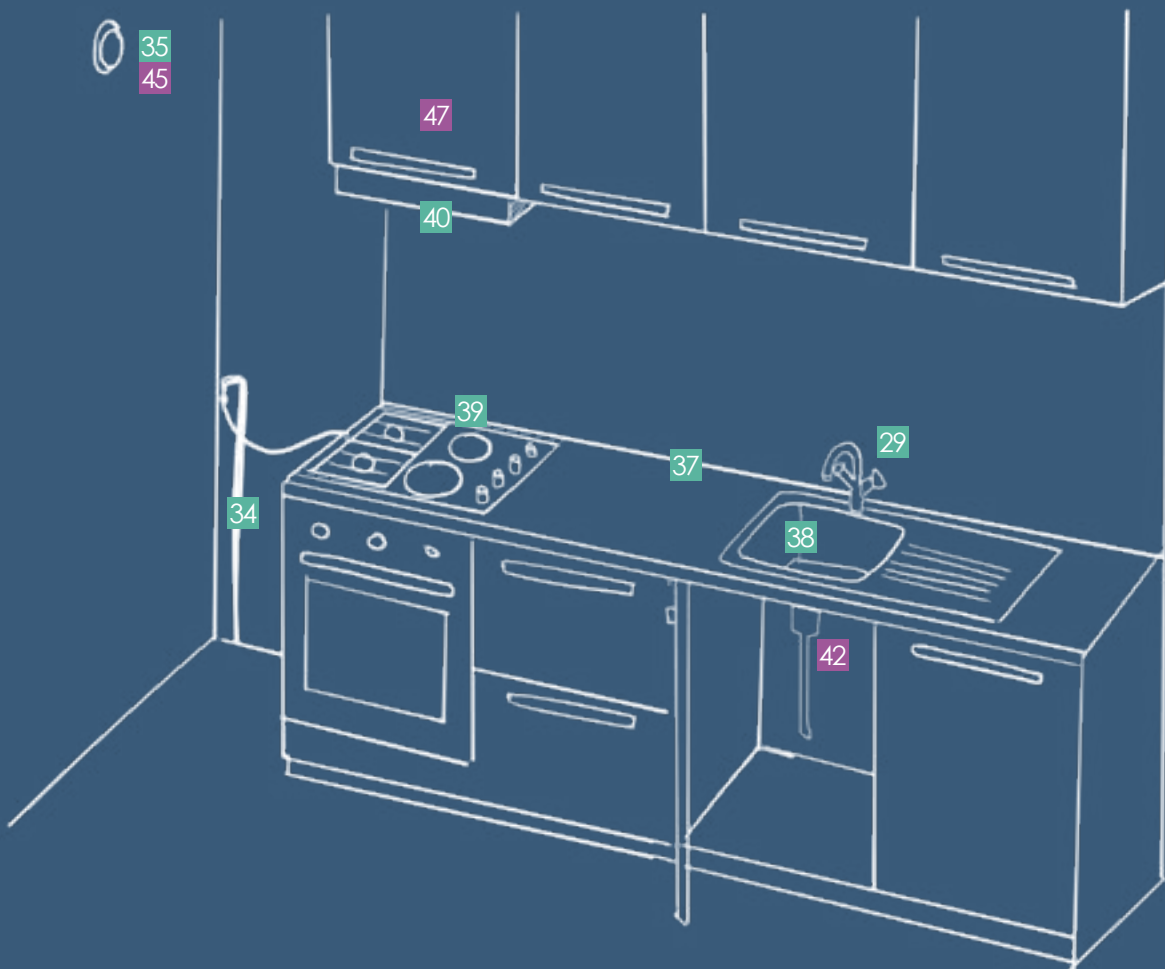
Remplacement des poignées vétustes.

> DANS LA SALLE DE BAINS, LES WC ET LA CUISINE



À charge du locataire

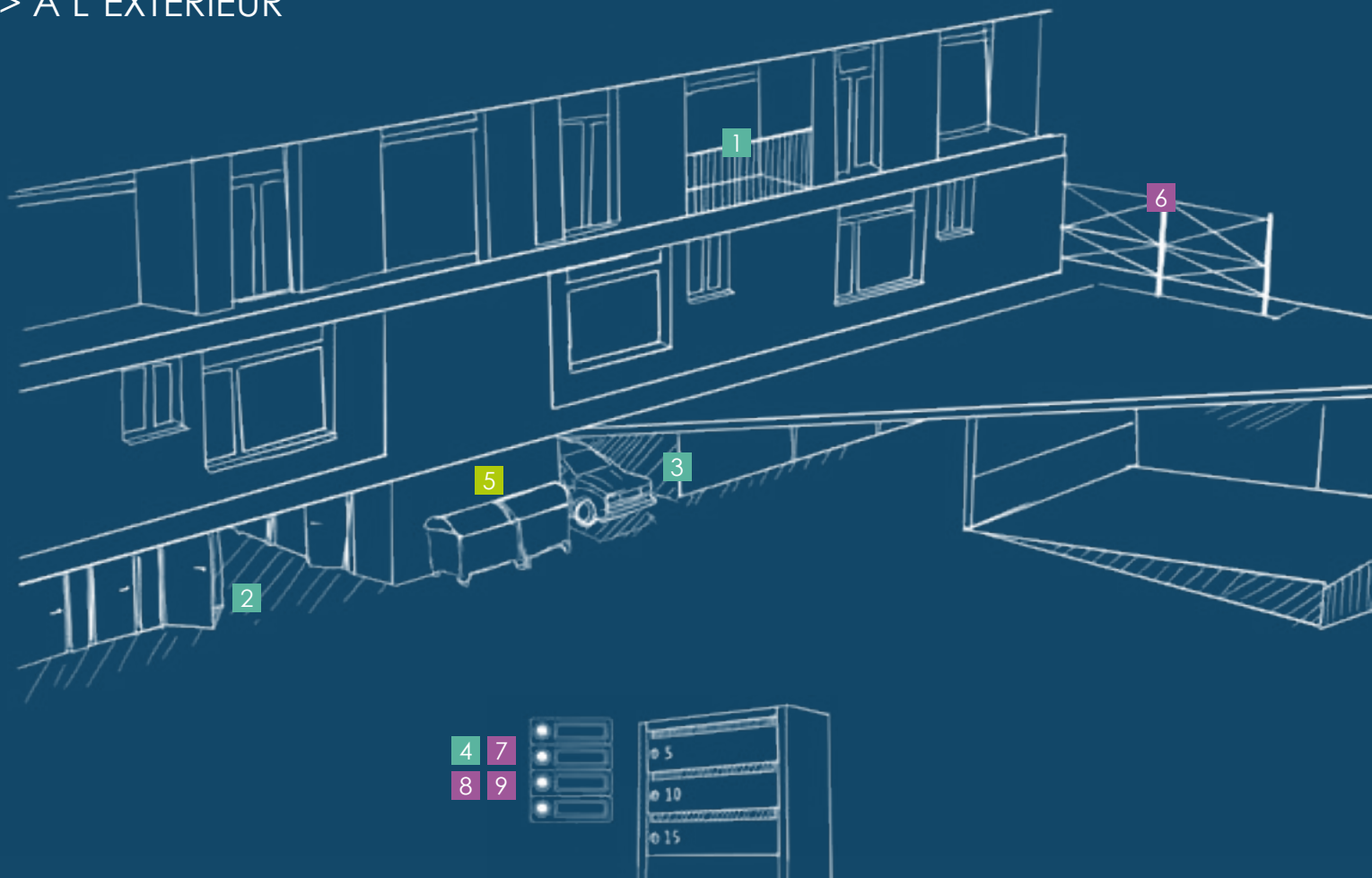
- 29 Robinetterie**
Entretien et remplacement des joints et des mousseurs.
- 30 Flexible de douche, pommeau et tringle**
Remplacement.
- 31 Évacuation**
Entretien et débouchage jusqu'à la colonne principale (colonne = parties communes).
- 32 Chasse d'eau**
Remplacement des joints et flotteur.
- 33 Siège WC**
Remplacement.
- 34 Flexible gaz**
Remplacement (à remplacer en fonction de la date de péremption).
- 35 Ventilation**
Nettoyage des bouches d'air.
- 36 Vannes d'alimentation d'eau (robinets d'arrêt)**
Remplacement.
- 37 Joint en silicone**
Entretien et remplacement.
- 38 Évier, lavabo, baignoire, douche et WC**
Élimination du calcaire.
- 39 Équipements de cuisine**
Entretien des meubles de cuisine, hotte, four et table de cuisson.
- 40 Filtre hotte**
Nettoyage ou remplacement (selon le système).
- 41 Chaudière individuelle**
Entretien par un professionnel.



À charge du propriétaire

- 42 Siphon**
Remplacement.
- 43 Canalisation et robinet de gaz**
Réparation et remplacement par une société agréée.
- 44 Conduit d'évacuation**
des eaux usées
Remplacement et réparation.
- 45 Conduit de ventilation**
Réparation et remplacement.
- 46 Alimentation d'eau**
Réparation et remplacement.
- 47 Équipements de la cuisine**
Remplacement des meubles de cuisine et hotte sauf si dégradation.

> À L'EXTÉRIEUR



À charge du locataire

- 1 Balcons et terrasses**
Nettoyage, débouchage de l'évacuation.
- 2 Caves**
Entretien de la porte, remplacement de la clé en cas de perte.
- 3 Parking / box de garage**
Remplacement de la clé en cas de perte, remplacement de la télécommande en cas de perte, changement des piles.
- 4 Serrure de boîte aux lettres**
Remplacement.

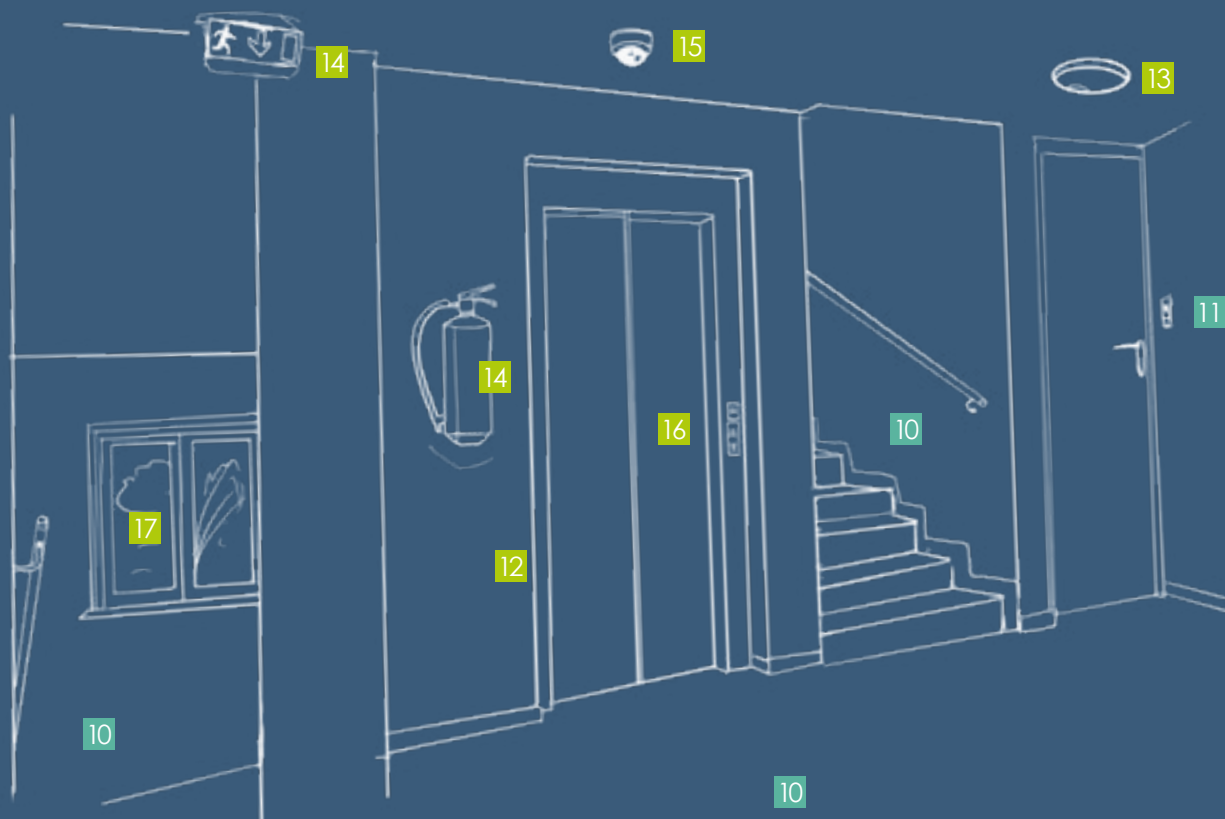
Dans les charges communes

- 5 Encombrants**
Enlèvement (si identification du locataire responsable : facturation individuelle)

À charge du propriétaire

- 6 Clôtures et terrasses**
Réparation.
- 7 Boîte aux lettres**
Remplacement en cas de vétusté. En cas de vandalisme: prise en charge par le LBW si réception d'un PV de police.
- 8 Sonnettes extérieures et parlophonie**
Remplacement et réparation.
- 9 Système de contrôle d'accès**
Réparation.

> DANS LES COMMUNS



À charge du locataire

10 Nettoyage des paliers et des volées d'escaliers*.
(si présence d'un escalier de secours, l'entretien est réalisé par nos concierges et cantonniers)

11 Sonnettes de palier
Remplacement

*Le nettoyage est à faire une fois par semaine, à tour de rôle, par les locataires (sauf dans certains immeubles bien spécifiques, où le nettoyage est externalisé et payé par les locataires).

Dans les charges communes**

12 Nettoyage des halls d'entrée,
sous-sols, locaux, ascenseurs.

13 Éclairages - Remplacement.

14 Équipements de sécurité
incendie : extincteurs,
dévidoirs, alarme, détecteurs
Entretien.

15 Caméras de surveillance
Entretien et remplacement.

16 Ascenseurs
Entretien et dépannage

17 Nettoyage des vitres

**Entretien et réparations effectués par le LBW ou par une société extérieure, mais payés par les locataires dans les charges communes.



LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING

www.logementbruxellois.be

